



## UNE FORME ÉTONNANTE D'ACONIT

Christophe BORNAND

Le 20 août 1998, nous sommes partis, mon père et moi, de Solalex en direction d'Anzeidaz, lorsque plusieurs taches bleues ont soudain attiré notre attention dans une mégaphorbiée située de l'autre côté du val-lon. Presque certains d'avoir affaire à des aconits, nous avons traversé le torrent pour déterminer plus précisément les plantes qui se sont révélées être des *Aconitum variegatum* L.

J'ai remarqué alors un aconit dont les fleurs différaient étrangement de celles des autres plantes. En effet, le casque possédait, sur sa partie inférieure, une «dent» assez développée qui ne se retrouvait que sur trois autres plantes presque toutes en boutons. Après vérification, il semblait bien que ces plantes étaient des *Aconitum variegatum*, mais la particularité des fleurs me laissait encore quelques doutes.



### *Aconitum variegatum* L.

Pour m'assurer de la détermination, j'ai consulté la Flore de HEGI (1912) où la plante semble bien être *Aconitum variegatum*. Il s'agit de la même espèce décrite sous ce nom dans le Binz (AESCHIMANN et BURDET 1989) et qui se distingue des autres aconits par ses feuilles découpées en divisions lancéolées et ses pédoncules glabres. La Flore de HEGI (op. cit.) décrit à la suite de nombreuses sous-espèces, variétés et formes où n'apparaît jamais d'indication sur une pareille anomalie.



Fleur d'un *Aconitum variegatum* normal



Fleur d'une plante présentant l'anomalie



[Dessins Chr. Bormand]



## La fleur

L'une des particularités des aconits se trouve au niveau de leurs fleurs dont la partie la plus voyante n'est pas formée de pétales, mais de sépales péta-loïdes qui prennent la forme et la couleur de ces derniers. Ces sépales sont au nombre de cinq: deux inférieurs de forme elliptique, deux médians assez arrondis et un supérieur en forme de casque. Ce dernier, creux et dressé, protège deux pétales étonnamment allongés et dont l'éperon contient du nectar.



L'hypothèse la plus vraisemblable expliquant la forme du casque de cet aconit est celle-ci: le haut du casque a dû fortement se développer vers l'avant laissant sa «dent» sur place, comme démontré sur ce dessin.

## Quel avenir ?

La présence de quatre plantes ayant une même anomalie signifie qu'il y a eu une reproduction, soit végétative, soit germinative. La première possibilité est tout à fait envisageable vu que les plantes ne se trouvaient qu'à peu de distance les unes des autres. La reproduction végétative permettant de créer une copie conforme de la plante mère, l'anomalie d'une unique plante a très bien pu se multiplier de cette manière. Si, en revanche, les quatre plantes sont issues de graines, la continuité de la forme n'est pas du tout assurée. En effet, si l'anomalie ne présente aucun nouvel avantage pour la plante, elle sera simplement éliminée; par contre, si elle en apporte un, les plantes germant de ces graines la reproduiront à leur tour, et il y aura de grandes chances que ces plantes étonnantes aient un bel avenir devant elles...

## Bibliographie

AESCHIMANN D., BURDET H.-M., 1989. Flore de la Suisse et des territoires limitrophes. Le nouveau Binz. Ed. Du Griffon, Neuchâtel. 597 p.

HEGI G., 1912. Illustrierte Flora von Mittel-Europa. vol. III. Lehmann, München. 607 p.